Se voyant perdus, les marins anglais se précipitèrent du côté du grand canot pour en couper les câbles. Mais, une des amarres résistant, le pilote descendit dans la cabine pour y prendre une hache. Pendant ce temps, le brick commença à couler bas.

Deux matelots réussirent, au moyen de chaines qui étaient suspendues à l'avant du *Pasajes*, à grimper sur celui ci. A peine ces deux hommes étaient-ils à bord que le *Forresian*, s'inclinant par la proue, disparut ne laissant d'autres traces que le tourbillonnement, que lui-même ne tarda pas à disparaitre.

Entre le moment du choc et la disparition du brick il s'était à peine écoulé deux minutes ; le pilote n'eut donc pas le temps de remonter de la cale ; il était agé de vingt-trois ans. Le cuisinier s'était jeté à la nage, il fut recueilli en même temps que le capitaine, par le *Pasajes*.

Le bateau à vapeur resta dans ces eaux jusqu'au jour, afin de sauver ce qui pouvait être aperçu ; mais rien n'apparut à la surface des eaux.

Quatre hommes avaient trouvé la mort au sein des flots.

Le *Pasages* entrait quelques heures plus tard dans le port de Malaga. Il avait touché à Valence, la veille, et à Barcelone trois jours avant.

ADRESSES
INDUSTRIELLES & COMMERCIALES

Cette liste paraît dans les deux édition du Journal de Roubaix. — *S'adresser pour les conditions, rue Neuve, 17.*

Pianos
Location et réparation, rue du Fontenoy, 58. 15176

Spécialité de Paravents
(prix très-modérés)
rue de Paris, 140, à Lille.

E. Blauwart fils, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. — Grand assortiment de boîtes. — Boîtes à gants, plateaux en laque-cristaux et porcelaine montés sur bronze; cadeaux pour fêtes de Ste-Cécile, Ste-Catherine, St-Nicolas et les Etrennes. 1728.

Farine de Gluten pour diabete
MILLESCAMPS, boulanger rue de l'Ommelet, 70. Dépôt de chocolat de Gluten.

Zinc et plomb pour bâtiments
BONNAVE-DELANNOY, rue Nain, 3. — Spécialité d'éclairage pour fêtes et soirées. 14072

Jean MASQUELIER, rue Pauvrée, 3. — Salon de coiffure. — Parfumerie 14074

Tapis—Ameublements
BERNARD-WELCOMME, rue du Vieil-Abreuvoir, 5 et 13, Roubaix. — Grand choix de tapis en tous genres; toile cirée pour parquet, tapis liége et caoutchouc. Articles de voyage. — Ameublements complets, sommiers élastiques, Glaces. — Agrès pour ymnase, etc.

Pharmacies
Ch. DESCHODT, Grande-Rue, 26 et 28. 14086

Imprimerie, Librairie, Lithographie
Alfred REBOUX, rue Neuve, 17, Roubaix.

Serrurerie — Poêlerie
DENDIEVEL, rue Saint-Georges, 50, Roubaix.

Restaurants
FERRAILLE, (Hôtel), rue Nain, 5, Roubaix.
GINIONS, rue Neuve.

Architecture Industrielle
V. DUBREUIL, ingénieur-architecte. Spécialité des constructions et installations industrielles, charpentes en fer à grande portée, (supprimant 70 à 80 0/0 des colonnes dans les rez-de-chaussée d'usine); médaillées à l'Exposition universelle de 1878; deux autres médailles à la Société Industrielle du Nord de la France, pour constructions et études industrielles. 14945

TRIBUNAUX

Le journal la *République démocratique et sociale* prétend que les membres du Congrès international socialistes qui ont été condamnés à la prison, sont incarcérés à la santé et traités comme les plus vulgaires des chenapans et des escrocs.

Cette assertion est inexacte. L'agence Havas est autorisée à déclarer que les sieurs Finance, Chabry, Gerbaud, Picourt, Coueste, Vaidy et Deville sont écroués à la prison de Sainte-Pélagie, au pavillon de l'Est, et que le sieur Jeallot, par suite du manque de place, a été envoyé à la Conciergerie.

M. le préfet de Police a d'ailleurs donné des ordres pour que le régime auquel sont soumis les condamnés pour délits de presse leur fût applique.

M. Corra Emile, gérant du journal l'*Evénement*, et le rédacteur en chef, M. Aurelien Scholl, sont cités à comparaître le 29 novembre devant la 8e chambre « comme prévenus, dit l'assignation : — Corra, — d'avoir en 1878, à Paris, dans un passage commençant ces mots : « Nous avons les oreilles rebattues » finissant par ceux-ci : « la risée du monde entier » d'un article intitulé : « Justice pour tous », signé : *Aurélien Scholl*, publié dans le numéro portant la date du 22 novembre du journal l'*Evénement*, dont il est le gérant, et qu'il a signé en cette qualité le dit numéro, mis en vente, vendu et distribué, injurié publiquement les cours et tribunaux.

« Scholl — de s'être rendu complice du délit spécifié à la charge de Corra, en aidant et assistant avec connaissance ce dernier dans les faits qui l'ont préparé, facilité, consommé, et en lui fournissant avec connaissance les moyens de la commettre, etc.

Samedi, dit l'*Evénement*, a comparu devant le conseil de guerre de la Seine un ouvrier ajusteur. M. Hadamcourt, accusé d'avoir, le 22 mars 1878, à la caserne Lobeau, commandé à des gardes nationaux de tirer sur deux officiers de mobilisés qui refusaient de livrer des chevaux, et dont l'un fut tué sur le coup, tandis que l'autre fut grièvement blessé. M. Hadamcourt a été condamné à la peine de mort

La Chambre correctionnelle de la cour d'appel de la Seine a été appelée à juger samedi, l'affaire des poursuites dirigées par le ministère public et la Compagnie du Nord, partie civile, contre l'un de ses employés et divers fournisseurs, sous prévention contre ces individus de s'être concertés avec l'employé de la Compagnie pour se faire livrer, moyennant des remises, la connaissance des prix de soumission de leurs concurrents, et se fixer ainsi sur le minimum du rabais à faire pour se faire attribuer les commandes.

En première instance, la prévention avait qualifié les faits d'abus de confiance et une exception d'incompétence avait été opposée, en raison de la qualité du serviteur à gages de l'un des prévenus employés de la Compagnie. Un jugement du tribunal correctionnel (10e chambre) du 23 juillet dernier avait accueilli cette exception, mais sur l'appel du ministère public, la chambre correctionnelle de la cour par arrêt du 23 août, statuant par défaut à changé la qualification des faits incriminés, et considérant qu'ils constituaient non pas le délit d'abus de confiance relevé dans l'ordonnance de renvoi, mais le le délit d'escroquerie a condamné tous les prévenus savoir :

Le sieur Hinze, employé de la Compagnie du Nord, eu 3 années d'emprisonnement et 50 francs d'amende.

Et les fournisseurs, les sieurs Motheau Bourgoing, Delinotte, Vauzelle, Nandou, Aggaleng, Voisine, Mazeline, Blondeau, Nunge et Gallard chacun en une année d'emprisonnement et 100 fr. d'amende, et tous les meneurs solidairement en des dommages intérêts à donner par état à la Compagnie des chemins de fer du Nord, partie civile.

Sur l'opposition formée par les prévenus, l'affaire est revenue devant la cour qui dans son audience du 23 courant, persistant dans les motifs de l'arrêt par défaut du 23 août dernier, condamne Hinze en 3 ans de prison et 50 francs d'amende, Delmote Mazeline et Blondeau, chacun en 1 mois de prison et 100 fr. d'amende ; Nunge en 15 jours d'emprisonnement et 100 fr. et Vauzelle à 6 mois et 100 fr. d'amende.

Sur les réquisitions de la partie civile la cour condamne les sieurs Delmote, Mazeline, Blondeau, Nunge Aggaleng, Gallard, Naudon et Vauzelle, sans solidarité entre eux, mais solidairement avec Hinze en des dommages-intérêts a donner par état. Le sieur Voisine a été acquitté.

Enigme

Quand j'en parcours une à grands pas,
J'en roule une autre dans ma tête ;
De mon gousset trop plat, hélas !
A s'échapper l'autre s'apprête :
De celle-ci quel est le bruit ?
Malheur, peut-être, à plus d'un brave.
Ciel ! j'en vois trois à mon habit,
Oui, mais j'en ai six dans ma cave.
Le mot de l'Enigme d'hier, est : *Fiacre.*

Le meilleur moyen pour guérir rapidement les rhumes, bronchites, catarrhes, asthme et généralement toutes les irritations de la poitrine et de la gorge, ainsi que les douleurs rhumatismales ou névralgiques, sciatique, lumbago, etc., c'est le Papier Lardy à l'extrait de piment, dont l'application détourne le sang vers la peau et déplace ainsi le mal. — De la chaleur et une vive rougeur qui apparaissent immédiatement et durent aussi longtemps que l'application, sont le signe certain de l'intense dérivation que produit le Papier Lardy, et il n'occasionne ni douleur, ni demangeaisons, ni éruption. — 1 fr. 50 la boîte.
17430

NOUVELLES DU MATIN

Bucharest, 24 novembre.

Le *Moniteur* publie le Communiqué suivant :

» Le journal l'*Orient* prétend que le gouvernement russe n'étant pas satisfait de la manière dont la commission européenne a limité la frontière entre la Dobrudja et la Bulgarie veut conserver pour la Bulgarie plusieurs localités importantes au point de vue militaire et commercial, localités que la commission a attribuées à la Roumanie !

» Le journal l'*Orient* ajoute que de là naquit un conflit et prétend en outre que le gouvernement roumain a adressé aux puissances signataires du traité de Berlin une protestation contre les prétentions russes.

» Le ministre se hâte de faire connaître que ces assertions sont complètement erronées. »

Le *Moniteur officiel* publie le réglement de l'organisation judiciaire dans Dobrudja.

Rome, 21 novembre, soir.

Une foule immence poussant des acclamations, stationne devant le Quirinal.

Le collége de Livourne a réélu M. Brun, le ministre de la marine.

Londres, 24 novembre

Le *Slatist* de Londres, annonce qu'on s'attend à une prochaine émission de consolidés, pour une somme de 10 à 20 millions de livres sterling, à l'effet de faire face au dépenses de la guerre afghane, dont une partie tombera à la charge de l'Angleterre, et de diminuer la dette flottante qui s'est accrue dans une mesure assez considérable.

Berlin, 24 novembre

Les avis de St-Pétersbourg démentent que le gouvernement russe ait proposé à la Roumanie un arrangement tendant à établir une route militaire permanente dans la Dobrutscha.

La Russie se borne à demander que la Convention du 4 avril 1877 soit appliquée à la Dobrutscha, conformément aux stipulations du traité de Berlin, dans celles de ses clauses qui ne concernent pas les communications des troupes russes.

Nouvelles du soir

Une fois le budget de 1879 voté par le Sénat et par la Chambre, « toutes les pensées, lisons-nous dans le *Soleil*, se reporteront au lendemain du 5 janvier, vers la seconde étape.

» Que sera cette seconde étape? C'est la seule question que déjà l'on s'adresse à l'heure présente.

» Aujourd'hui, aucune question, aucun débat de politique intérieure ne saurait avoir le don de détourner les esprits de cette unique préoccupation. Aussi nous ne croyons pas à l'interpellation annoncée de la droite sénatoriale sur la direction que le ministère du 14 décembre a pu imprimer à la marche générale des affaires publiques.

» Une pareille interpellation prendrait trop tôt ou trop tard, et la droite sénatoriale n'a aucun intérêt à la faire».

M. Férand, interprète principal de l'armée en Algérie, vient d'être nommé consul général de France à Tripoli.

Une réunion publique, organisée par les membres les plus influents du parti républicain, aura lieu le lundi 2 décembre, à Pontivy, à l'effet de désigner le candidat qui sera opposé à M. de Mun. M. le docteur Le Magnet est sur les rangs, ainsi que le maire de Guémené, mais il n'est aucunement question de M. Récipon, dont la candidature avait été annoncée à tort par les journaux du département.

M. John Lemoine, écrit dans les *Débats* qu'il y a du bon à prendre et à garder dans les exemples qui nous ont été légués par le cabinet du 16 mai. Les fonctionnaires étaient à cette époque très-bien disciplinés.

« Assurément, poursuit M. John Lemoinne, nous ne demanderons point au gouvernement d'aujourd'hui d'imiter complétement ses prédécesseurs, ni d'user des mêmes moyens d'influence et d'intimidation; mais il est de son devoir le plus strict et de son droit le plus élémentaire de réclamer de ses fonctionnaires une coopération sincère et dévouée. Introduire ou maintenir dans les services publics des hommes dont la seule occupation est de conspirer contre le gouvernement dont ils sont les serviteurs, c'est une innocence que ne connaissait point l'empire et que n'a point connue le ministère du 16 mai. »

Petite bourse du 24 novembre :

3 0/0 76.65. — 5 0/0 112,45, 43 3/4. — Italien, 75.30. — Turc, 11.55. — Extérieure, 14 3/16 1/4. — Intérieure, 13 4/16 5/8. — Banque ottom., 475,62, 476 87.

Marché sans affaires.

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES

Rome, 24 novembre.

A trois heures, une salve de cent coups de canon et les cloches du Capitole et du Montcitorio ont annoncé l'arrivée du Roi et de la Reine.

LL. MM., accompagnées du prince de Naples du prince Amédée, de M. Cairoli, des présidents du Sénat et de la Chambre, de quelques ministres et de la suite royale ont été reçues, dans la salle de la gare somptueusement décorée, par les ministres restés à Rome, par les membres du Parlement, le syndic et la junte communale.

Toutes les autorités civiles et militaires attendaient en dehors de la gare.

Sur la place Termini, étaient rangés, au nombre de 60 environ, les association, les sociétés ouvrières et les cercles avec drapeaux et musiques. Plusieurs tribunes avaient été disposées pour les invités.

Sur tout le parcours du cortége royal, de la gare au Quirinal, la troupe faisait la haie et rendait les honneurs.

Leurs Majestés, en sortant de la gare ont été saluées par d'immenses acclamations. Les musiques ont joué l'hymme royal.

Dans la voiture royale, se trouvaient le prince de Naples, le prince Amédée et M. Cairoli.

La voiture a parcouru la place Termini, la rue Nationale, la rue Quirinale, au milieu d'une foule immense agitant les mouchoirs, lançant des fleurs, aux cris enthousiastes de : Vive le Roi ! Vive la Reine ! Vive la maison de Savoie !

LL. MM. émues, saluant la foule, sont arrivés au Quirinal où d'autres députations les attendaient.

Le Roi et la Reine ont paru plusieurs fois au balcon pour remercier la population qui continuait à acclamer les souverains.

LL. MM. ont ensuite reçu les autorités et les députations. La réception a été magnifique, enthousiaste.

La ville est très-animée. Les illuminations commencent. Les musiques jouent sur les places.

Madrid, 24 novemb.

L'affaire Moncasi vient demain devant la Cour d'appel de Madrid.

Les journaux parlent de quelques arrestations politiques à Saragosse.

La tranquillité est parfaite dans toute la péninsule.

Londres, 25 novemb.

Le *Standard* annonce qu'un courrier de la reine a passé à Calais samedi matin avec des dépêches pour M. Loftus, ambassadeur à Saint-Pétersbourg.

On télégraphie de Constantinople au même journal que l'archevêque maronite qui avait été emprisonné à Jérusalem par Rusteim-Pacha, a été remis en liberté et renvoyé avec de grands honneurs.

Sa Sainteté Léon XII a remercié la Porte pour cet acte de justice.

Le *Morning-Post*, dans une dépêche qu'il a reçue de Berlin, assure que l'empereur Guillaume voudrait reprendre officiellement la direction des affaires avant son retour à Berlin.

Le *Montagsblatt* apprend que le gouvernement russe du Turkestan a reçu des ordres de préparer ses ressources militaires, afin d'être prêt à toutes les éventualités.

DERNIERE HEURE

Lettre de M. le comte de Chambord

Les journaux légitimistes publier ont, ce soir, la lettre de M. le comte de Chambord, à M. Albert de Mun, député invalidé.

Dans cette lettre, M. le comte de Chambord félicite M. de Mun de son attitude.

Il constate que les pensées et les opinions de l'élu de Pontivy répondent aux siennes et reconnait que M. de Mun a attaqué avec raisons les abus d'un régime que personne ne songe à rétablir aujourd'hui.

Mais en déracinant ces abus, il ne faut pas renverser l'abri protecteur qui a permis de constituer la grandeur passée de la France.

La lettre se termine ainsi : « Quand » Dieu rentrera en maître, je rentrerai » en Roi. »

Paris, 25 novembre.

Le Maréchal de Mac-Mahon a signé aujourd'hui le décret nommant M. de Choiseul, ambassadeur à Madrid.

Londres, 25 novembre.

Les colonnes anglaises continuent d'avancer dans les défilés de Kurum et de Kyber.

Vienne, 25 novembre.

La commission du budget de la délégation autrichienne propose de rejeter les crédits supplémentaires demandés par la Bosnie, parce que la justification des dépenses est insuffisante et que le Reichsrath n'a pas adhéré au traité de Berlin.

Il est probable que le gouvernement ajournera les délégations et convoquera le Reichsrath pour demander le vote sur le traité de Berlin.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence M. JULES GRÉVY.

Séance du 25 novembre

MM. Dufaure, de Marcère, Bardoux, assistent à la séance.

M. DE KERJEGU développe la question et expose les griefs des Frères de la doctrine chrétienne contre le préfet du Finistère.

M. DE KERJÉGU demande à M. Dufaure s'il assiste impassible à la guerre acharnée livrée par les préfets au clergé et aux institutions congréganistes.

L'orateur, du nom de sa conscience, proteste contre le remplacement des instituteurs congréganistes par des instituteurs laïques.

M. DUFAURE répond à M. de Kerjégu sur la question de fait et dit que le conseil d'Etat est saisi de cette affaire.

Il convient d'attendre sa décision.

M. DUFAURE signale la disposition légale qui ordonne de consulter, pour le choix des instituteurs, le vœux des Conseils municipaux.

Le président du Conseil conclut en disant que le gouvernement ne fera jamais qu'appliquer la loi.

PARIS, 25 novemb. — Dépêche de 2 heures.

Colza courant	86 25	4 premiers	66 75
Décembre	86 »»	Suc. 88° d.,	10/12 50 60
4 premiers	85 75	» 7/9 disp.	57 »»
4 de mai	85 50	» bl. n°3 cour.	50 60
Lin courant	71 »»	4 premiers	61 25
Décembre	71 »»	Farines 8 m.,	c. 61 50
4 premiers	71 »»	Décembre.	61 75
Spiritueux cour.	62 75	4 premiers	61 75
Décembre	61 »»	Marque Darblay	64 »»

BOURSE DE LILLE

Valeurs.	Cts pr.	Cts du 25 nov.
Courcelles-Le	.825 »»	»»» »» »»» »»
Crespin-lez A	90 »»	»»» »» »»» »»
Marly .. .	298 75	»»» »» »»» »»
Annoeulin-D.	20 »»	»»» »» »»» »»
St-Aldegonde	»»» »»	»»» »» »»» »»

COURS des SUCRES et du 3/6 du 25 nov.

SUCRES	Cours officiels	Cours comm.	Offert	Demandé
Sucre indigène 88 degré	.49 75	.. ..	.. ..	.. ..
» » 7 à 9	.56 50	.. ..	.. ..	.. ..
» en pain, 6 k. n° 1	147 50	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre n° 3	... ..	.. ..	.. ..	.. ..
» indigène n° 3...	... ..	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betterave, disponib.	.59 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» » courant.	.59 50	.. ..	.. ..	.. ..
» fin 1re qualité dispon.	.60 ..	.. ..	.. ..	.. ..
courant.	.55 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» Mélasse disponible...	.61 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» A livrer 4 premiers..	.59 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 janvier.....	... ..	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 d'été.....	.59 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 derniers...	.59 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» » 3 prochain..	.58 ..	.. ..	.. ..	.. ..

COMPOSITEURS. On demande de bons **compositeurs typographes** à l'imprimerie du *Journal de Roubaix.*

POUR AVOIR 2 BILLETS
DE LA LOTERIE NATIONALE
Et recevoir pendant tout une année
la Gazette des Tirages
journal financier, le plus complet et le mieux renseigné, il suffit d'adresser à M. F. BRUREL, directeur, passage des Princes, escalier A, à Paris, la somme de **trois francs** 15 cent., prix ordinaire du journal. 17316—1702

Santé et énergie à tous rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :
REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres
32 ANS DE SUCCES.

La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnements palpitations, diarrhée, dyssenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnements dans les oreilles, acidités, pituites, maux de tête, migraine, surdité, nausées et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine chaud et froid toux, opression, asthme, brochite, phthisie (consomption), dartres, éruptions, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosite, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement dysérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydropisie, gravelle, rétention les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exiger la marque de fabrique «Revalescière Du Barry.

Parmi les cures, celles de Madame la duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart, de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeurs Wurzer, etc., etc. Voici quelques-uns des cures.

Cure N° 79,834: M. H. d'Esclavelles, Dieppe constate la cure d'une jeune personne qui avait l'estomac presque entièrement détruit et qui souffrait depuis deux ans de dyspepsie et d'une bronchite chronique, avec insomnie amaigrissement et toutes les misères d'un marasme général. — Sommeil, santé, force et embonpoint sont revenus à l'état normal.

Cure N° 65,311. Vervant, le 28 mars 1866.

Monsieur, — Dieu soit béni ! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament, naturellement faible, était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé. A. A. BRUNELIÈRE, curé.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25, le 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les *Biscuits de Revalescière*, en boites, de 4, 7 et 70 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus énervés. En boîtes de 12 tasses 2 fr. 25 ; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr. ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. *franco*. — Dépôt à Roubaix chez MM. Morelle-Bourgeois ; Desfontaines, épicier sur la place ; Boubert, Epicerie-centrale, 13, rue Saint-Georges ; à Tourcoing chez MM. BRUNEAU, pharmacien, rue de Lille ; DESPINOY, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Cie., LIMITED, 26, Place Vendôme, et 8, rue Casseglione, Paris.

L'ÉCLAIREUR FINANCIER
Paraît tous les Samedis
Résumé de chaque N° : Informations financières, Articles d'actualités, Bilan de la Banque, Revue de la Bourse, Recettes des Chemins de fer, Renseig. sur les valeurs, Assemblées, Listes des tirages, Prix des coupons, Cours des valeurs.
2 Francs PAR AN
45, rue Vivienne, PARIS
UN NUMÉRO SPÉCIMEN EST ENVOYÉ GRATUITEMENT

Comptoir des Fonds Publics
A. MAIRE et H BLUM
176, Rue du Collége, à Roubaix
ACHATS et VENTES de toutes valeurs au **Comptant** et à **Terme**; *Rentes françaises et étrangères; Actions et Obligations de Chemin de fer, de Sociétés de Crédit, etc.*, en un mot, de toutes les *Valeurs se négociant à la Bourse et en Banque.*
Courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des *Agents de Change de Paris*, **sans Commission.**
Afin d'offrir toutes facilités de garanties, les Achats et Ventes se feront de la main à la main. *Espèces contre Titres.*
Arbitrages. Libérations de Titres, Remboursement des Valeurs sorties aux Tirages.
Souscriptions sans frais à *tous les emprunts*, **encaissement gratuit de tous les Coupons.** 1557

Feuilleton du *Journal de Roubaix*
DU 26 Novembre 1878

— 158 —

Les Millions du Trappeur

GRAND ROMAN D'AVENTURES

PAR LOUIS NOIR

DEUXIÈME EPISODE

LE ROI DES AVENTURIERS

PREMIÈRE PARTIE

LE CHEF INCONNU

CHAPITRE XXVIII

Un nid d'amour.

(SUITE)

Balle-Enchantée poussa légèrement du coude la jeune femme et lui dit en souriant avec une ironie cruelle :

— Vois donc !

« On dirait une horde de daims timides que la peur presse les uns contre les autres ! Toute balle portera.

« Prépare-toi !

Il arma sa carabine.

Elle fit de même.

Bientôt l'arbre chancela avec des craquements formidables.

— Feu ! dit-il.

Il déchargea son arme.

On sait ce que sont ces terribles carabines à répétition.

Elles ont treize cartouches de réserve dans la crosse.

A chaque fois que le doigt presse la détente, une cartouche nouvelle remplace dans le canon celle que l'on vient de tirer.

On voit quelle est la puissance meurtrière de cette arme.

Balle-Enchantée fit feu cinq fois seulement et Fleur-d'Eglantier deux fois.

Par la clarté qu'il faisait, c'étrit assez, c'était trop.

Il fut constaté plus tard que trois des Pieds-Noirs avaient reçu deux balles.

Un autre avait trois blessures mortelles et des projectiles avaient certainement fait coup double sur celui-là.

Fleur-d'Eglantier avait tenu sa promesse; elle n'avait point tire sur Rosée-du-Soir.

La place qu'occupait la mère du sachem avait permis de l'épargner.

Un seul Indien se releva; mais il battit l'air des deux bras, et tout aussitôt, il retomba inerte.

— Voilà des chiens qui ne mordront plus ! dit Balle-Enchantée.

Mais tout aussitôt les sentiments de générosité reprirent le dessus en lui sur la joie de la vengeance.

— Après tout, fit-il, c'était de vaillants hommes.

« Ils servaient bien leur sachem vivant et voulaient lui rester fidèles même après sa mort.

« J'honorerai leur mémoire.

Fleur-d'Eglantier resta silencieuse; elle était, au fond, trop Apache pour ne pas savourer son triomphe.

Balle-Enchantée observait les gestes de Rosée-du-Soir.

— Que va-t-elle faire? se demandait-il avec curiosité.

La vieille Indienne restait clouée au sol par la stupeur.

Elle n'avait pas entendu les coups de feu, en raison du bruit des flammes, du fracas de la chute et du trouble qui s'était emparé d'elle.

Elle supposa que du centre même du foyer, Balle-Enchantée avait tiré ; du moins il est à croire que ce fut la pensée qui s'empara d'elle, étant donné ce qu'elle fit ensuite.

Se figurant sans doute que le meurtrier de son fils avait trouvé le moyen de vivre, malgré la fumée, dans les fentes du rocher ; que de là, il avait fait feu, elle s'empara du tomahaw d'un mort et bondit au milieu des tisons embrasés.

Le désespoir, l'impuissance, l'élan furieux d'une nature sauvage lui avaient fait perdre le sentiment de la douleur et l'instinct de la conservation; elle s'acharna, au milieu des charbons, des tourbillons de fumée et de flammes, à creuser le sol avec une rage insensée.

Ses vêtements s'embrasèrent, ses cheveux épars prirent feu elle fut enlacée par les gerbes même d'étincelles qu'elle soulevait sous ses pieds.

Elle creusait toujours.

Enfin elle se releva, poussa deux terribles cris, se tordit comme une baguette de résine; elle semblait une torche humaine prêtant une voix au bûcher.

D'un coup, elle s'affaissa, rêla une dernière imprécation et disparut dans le foyer qui dévora son corps...

Balle-Enchantée éprouvait un saisissement douloureux.

Il regarda Fleur-d'Eglantier.

Les rouges reflets des feux éclairaient, à travers les interstices, le visage de la jeune fille; il était effrayant de résolution et d'ironie.

— Tu le vois, dit-elle, le Grand-Esprit n'approuvait pas ta clémence; il a donné à Rosée-du-Soir la démence de la vipère qui, entourée de charbons, se mord d'elle-même et meurt de son venin.

Il ne protesta pas.

Il comprit que cette jolie fille, de si douce figure, savait haïr, comme elle savait aimer.

En ce moment, une bouffée de vent chassait le dernier nuage de fumée qui couvrait la clairière, et il vt un coin du ciel bleu qui semblait lui sourire ; il songea à regarder l'heure.

Il tira sa montre : un de ces chronomètres porte-boussole, de fabrication américaine, spécialement destinés aux chasseurs, aux mineurs et aux gens de Prairie.

Il exposa le cadran aux lueurs et vit quelle heure il était.

— Dans cinq minutes, dit-il à Fleur-d'Eglantie, l'étoile des amours sera levée sur le Désert...

— Et nous vivons ! s'écria-t-elle.

« Et nous nous aimons !...

— Viens ! fit-il.

« Descendons...

Ils regagnèrent leur retraite.

Là, pendant plusieurs heures encore, ils n'avaient rien à craindre.

Le feu les protégeait contre toute tentative d'attaque...

. . . . . .

Les heures de nuit étaient écoulées rapides; ils avaient triomphé de tous les dangers, et leurs baisers consacrèrent leur mariage.

Elle était sa femme, toute à lui, bien à lui.

Il l'avait conquise une fois encore cette nuit-là, après l'avoir disputée la hache en main le matin même. . . . . .

. . . . . .

On les cherchait toujours...

CHAPITRE XXIX

Le manteau brûlé.

Cependant, derrière Oreilles-d'Argent, la chasse avait repris de plus belle; la foule était sur la bonne voie; elle courait au feu.

Quand la tête de la fille des chasseurs débucha dans la clairière, le chêne abattu brûlait toujours.

La surprise de tous fut grande en reconnaissant les cadavres sur le sol, et, dans le feu, les restes de Rosée-du-Soir.

Comment Balle Enchantée avait-il tué tous ces adversaires ?

Où était-il ?

On le hela.

Point de réponse !

On fouilla partout.

Rien !

Une scène de recherches, pareille à celle qui avait été faite par les guerriers da Rosée-du-Soir, recommança, menée cette fois par plus d'un millier de personnes; mais il fut bientôt constaté que le jeune homme et sa femme étaient introuvables, et l'on en conclut qu'ils avaient quitté la clairière après le massacre.

Oreilles-d'Argent était furieux de voir ses trois cents dollars lui échapper, quand il avait été probablement si près de les empocher; il ne perdit pas toute espérance pourtant.

— Eh ! eh ! lui dit M. Balouzet en lui montrant le ciel.

« Voyez-vous l'étoile?

Il montrait l'astre radieux des jeunes amours.

— Il n'est pas encore jour ! s'écria l'Auvergnat.

« Vous chanterez plus tard votre cocorico de triomphe, vieux coq !

« Le jeune homme a dû fuir par la sente, dans l'intervalle de sa victoire et de notre arrivée.

Cette explication, paraissant la plus plausible, tout le monde reprit la pour suivre en hâte l'auvergnat, qui parut avoir une excellente inspiration.

Il fallait se hâter...

Et rien ne permettant de supposer que Balle-Enchanté fût resté là, il y eut poussée et confusion pour quitter ce terrain désert, peuplé seulement de cadavres.

On évacua le plateau en tumulte.

Le jour allait bientôt pointer à l'horizon...

Tant de monde avait envahi la clairière, que déjà l'aube blanchissait à l'Orient quand les derniers chasseurs et Indiens eurent disparu dans le sentier.

(*A suivre*).